



DIRECTION REGIONALE DE

ENVIRONNEMENT

BASSE-NORMANDIE

DATE : 9/02/96

07.01-02/5765

Les marais de la Dives

Bois de Bavent

Bois du val Richer

(Calvados)

Étude avifaunistique

Gérard Debout

Étude réalisée par le
Groupe Ornithologique Normand
Université 14032 Caen Cedex

à la demande de la
DIREN de Basse-Normandie

Décembre 1995

Sommaire

Sommaire	2
Remerciements	3
Introduction	4
Les marais de la Dives : présentation	4
Méthodes	6
Résultats spécifiques	6
Bilan	18
Hivernage	18
Nidification	18
Essai de hiérarchisation des sites	19
Conclusion	21
Les facteurs humains	21
a - L'agriculture	21
b - La chasse	21
Niveau d'intérêt : milieux à préserver	22
Références	23
Annexe 1 : le bois de Bavent	24
Annexe 2 : le bois du Val Richer	25

Remerciements

Merci à tous les observateurs passés qui ont fourni au GONm des observations depuis plus de 25 ans.

Merci à ceux qui ont permis une réactualisation de ces données :

J. Bauchet
A. Chartier
G. Debout
D. Desvaux
J.M. Hamel
B. Lang
G. Morel
É. Pérez

Introduction

Les marais de la Dives s'étendent depuis Biéville-Quetiéville, un peu au sud de la RN 13, jusqu'à la mer entre Dives-sur-Mer et Merville-Franceville. Le littoral est presque entièrement urbanisé¹, il n'est donc plus utilisé par l'avifaune (sauf les espèces anthropophiles). Ceci n'exclut cependant pas les échanges entre les marais et la mer ou entre les marais et la baie d'Orne : les survols des zones habitées par les cormorans, les laridés, les limicoles, ... sont importants.

Dans cet ensemble, l'estuaire de la Dives lui-même ne joue pratiquement plus de rôle, son intérêt actuel étant essentiellement lié aux stationnements postnuptiaux de laridés (goéland leucophaée en particulier).

Cette étude a été entreprise à la demande de la DIREN, dans le cadre des études visant à mieux définir les ZNIEFF. L'addition des bois de Val Richer et de Bavent à l'étude n'a évidemment aucune raison écologique de fond, nous les traiterons donc en annexe à la principale étude, celle des marais de la Dives au sens strict.

Les marais de la Dives : présentation

La Dives, comme les autres rivières normandes dans leur cours inférieur, a élargi son lit majeur et forme ainsi une zone marécageuse autrefois soumise aux mouvements des marées. L'altitude y est faible et varie entre trois et cinq mètres.

Dès le Moyen-Âge, l'hydraulique de ces marais a été profondément modifiée et l'empreinte de l'homme est devenue prépondérante dans le paysage, dans l'élaboration et la gestion des milieux devenus tous agricoles.

Actuellement, les facteurs humains (agriculture, chasse) sont partout limitants² : cette remarque est d'importance car il faut bien distinguer ce qui est de ce qui pourrait être et ... qui serait probablement sans commune mesure avec l'existant.

La plupart des substrats sont alluviaux sur la majeure partie de la surface. Toutefois, il existe des affleurements tourbeux, surtout à Goustranville où le gisement de tourbe alcaline est épais de plusieurs mètres.

Sur le plan botanique, selon la synthèse de Provost (in GONm 1985), le marais banal³ domine : ce sont des prairies marécageuses, sur alluvions minérales. Riches en espèces hygrophiles, elles sont utilisées pour le pâturage et, dans une moindre mesure pour la production de foin. Alors que le cours de la Dives, particulièrement en aval de Saint-Samson est très pauvre, les fossés sont particulièrement riches. Au bilan, Provost soulignait la diversité et la richesse floristique de cet ensemble puisque "plus de 200 espèces de plantes vasculaires ont été reconnues ..." ce qui, compte tenu de la faible représentation des milieux tourbeux et acides, est "assez remarquable". Quelques grandes raretés sont présentes *Ranunculus ophioglossifolius* et *Potamogeton X nitens* qui ont, dans les marais de la Dives, "leurs ultimes stations pour toute la Normandie".

Les mammifères aquatiques les plus notables sont la musaraigne aquatique, le campagnol amphibie et le putois (Dumeige et Dumanowski in GONm

¹ agglomérations de Dives-sur-Mer, Cabourg et du Home Varaville

² au sens de Liebig et de Black, évidemment

³ banal au sens où il s'oppose au marais tourbeux

1985). Dans les prairies humides, les micro-mammifères sont d'autant plus nombreux que les submersions hivernales sont plus rares : le campagnol des champs est aussi fréquent dans ces "marais" que dans la plaine de Caen.

Pour les oiseaux, les différents biotopes significatifs sont :

- le cours de la Dives, de la Divette et des principaux canaux,
- les mares des gabions,
- les fossés et chenaux à végétation riveraine souvent fournie,
- les prairies de fauche,
- les prairies de pâture,
- la bordure avec le bocage riverain du marais,
- les peupleraies à leurs divers stades d'évolution,
- les labours.

Les plans d'eau sont rares, si l'on excepte ceux des sablières de Biéville-Quetiéville relativement fréquentées par les pêcheurs, et les mares des gabions, évidemment dangereuses à visiter pour l'oiseau et pour ... l'ornithologue, de mi-juillet à fin février.

La submersion est réduite sauf à la réserve de Saint-Samson gérée dans ce but en hiver mais pas en période de reproduction.

Méthodes

Étant donné le temps qui nous était imparti et l'étendue des sites à parcourir (de l'ordre de 10 000 ha !), la recherche sur le terrain n'a pu être que partielle : la zone retenue est celle qui est limitée par le trait noir de la carte donnée page 19. Les trois quarts de cette zone, a priori les plus riches au vu des données du fichier du GONm, ont été visitées au moins une fois. Certaines l'ont été bien plus fréquemment.

L'étude a surtout été menée au printemps ou, plus précisément en dehors de la période de chasse, donc très peu de mi-juillet à fin février. Il est, en effet, parfois très difficile sinon dangereux de s'aventurer dans certains secteurs des marais de la Dives sans être pris à partie par des chasseurs de gibier d'eau.

Outre les données du fichier du GONm, synthétisées jusqu'en 1984 par Lang (in GONm 1985), puis leur utilisation de 1985 jusqu'à 1994 pour la présente étude, les observateurs ont simplement parcouru les sites et ont noté leurs observations sans méthode particulière.

Il faut noter tout de même l'étude menée dans le cadre de l'enquête pié-grièche qui a été conduite en 1993 et 1994 (Stallegger à paraître) et l'étude menée en 1994 pour les secteurs de Cabourg et Varaville pour la DDE du Calvados (Debout 1994).

Des estimations de tableaux de chasse sont proposées pour certaines espèces ; elles ont été établies à partir des recensements des gabions dans le périmètre des marais d'une part, et d'autre part des données de prélèvements par gabion et par saison de chasse qui sont en notre possession.

Résultats spécifiques

L'ordre systématique qui sera suivi sera l'ordre habituel du GONm, mis à jour par Debout (1992). Nous ne retiendrons que les espèces pour qui les marais jouent un rôle significatif : les espèces rares ou très occasionnelles ont donc été exclues. Les espèces ayant niché au moins une fois depuis 1972 sont soulignées, soit 90 espèces.

A04 grèbe huppé

Dix à quinze individus sont constamment présents sur le site de Biéville-Quetiéville où l'espèce est nicheuse : c'est le site le plus important du Calvados, un des rares sites régulièrement occupé. La saison de nidification, très longue, débute en janvier et se termine en octobre. Le nombre de couple tend à baisser en raison des aménagements et du "nettoyage" de berges en vue de favoriser le pêche.

A08 grèbe castagneux

Hivernant sur la Dives et les mares de gabions, à Saint-Samson ; il a niché parfois sur la Dives, dont le cours au printemps est assez lent et calme pour permettre la présence d'un nid.

B02 grand cormoran

Un dortoir a été récemment découvert sur la commune de Robehomme. Il compte quelques centaines d'individus (automne 1995) qui semblent venir, pour

la grande majorité d'entre eux, de la baie d'Orne. Sinon, il est dispersé sur tout le marais, en hiver, surtout à la faveur des submersions même locales.

B04 héron cendré

Les hivernants sont nombreux, quelques estivants demeurent au printemps mais, à ce jour, aucun cas de nidification ne nous est connu, bien que des témoignages de non-ornithologues en font parfois état. Ils n'ont jamais pu être confirmés.

B11 cigogne blanche

Nicheuse régulière depuis 1970 : individus en transport de branches à Varaville. Depuis 1978, année où un couple s'est installé à Hotot-en-Auge, la cigogne blanche a niché sans discontinuer dans les marais de la Dives.

Plusieurs sites ont été utilisés : Hotot-en-Auge (deux sites différents), Basseneville (deux sites différents), Putot-en-Auge, Saint-Loup-de-Fribois.

Le nombre de couples croît lentement mais régulièrement.

C01 cygne tuberculé

Présence irrégulière en hiver jusqu'au début des années 1990. Quelques individus hivernent désormais à Saint-Samson et à Biéville-Quetiéville.

Un couple a niché à Saint-Samson en 1993.

C05 oie cendrée

Régulièrement observée au passage : évidemment, le stationnement n'est pas possible en raison de la pression de chasse sauf à la réserve de Saint-Samson. L'hivernage est tout à fait exceptionnel, un individu à la réserve de Saint-Samson en 1991 - 1992.

Ce sont des groupes de plus d'une centaine d'individus qui sont observés tant au passage pré-nuptial que post-nuptial.

C07 tadorne de Belon

Observé en divers sites, surtout au printemps. Quelques individus ont hiverné à Saint-Samson pendant l'hiver 1992 - 1993.

C08 canard colvert

C'est un des gibiers les plus tués. Il l'est, cependant, beaucoup moins que la sarcelle d'hiver ; on peut estimer que plus de 2 000 colverts, au moins, sont tués, au gabion, chaque saison de chasse dans les marais de la Dives, ce qui limite singulièrement les possibilités d'hivernage. 90 hivernants environ sont notés à Saint-Samson, une trentaine à Biéville-Quetiéville.

Nicheur certain mais en effectifs peu importants eu égard à la superficie des milieux favorables. À Biéville-Quetiéville, les familles sont observées de mai à octobre.

C09 sarcelle d'hiver

Surtout observée en remise diurne à la réserve de Saint-Samson : selon les hivers, de 350 à 1 000 individus fréquentent la réserve de chasse. Une trentaine est régulièrement présente en hiver à Biéville-Quetiéville.

Elle fréquente, au gagnage, tout le marais mais elle y est tuée en nombre considérable sur les gabions : c'est d'ailleurs l'espèce la plus tuée. On peut estimer que plus de 6 000 sarcelles sont tuées au cours d'une saison de chasse dans les marais sur les gabions seuls.

En migration pré-nuptiale, après la fermeture de la chasse, on peut l'observer en divers sites, par groupes de quelques individus, parfois quelques dizaines.

Elle avait été considérée nicheuse probable au début des années 1980.

C10 canard chipeau

Surtout observé à Saint-Samson et parfois à Biéville-Quetiéville, beaucoup plus rarement ailleurs. L'hivernage concerne le plus souvent moins d'une dizaine d'individus mais vingt ont été observés le 12 janvier 1994.

Les observations de parades sont extrêmement fréquentes dès la fin-janvier et jusqu'en avril. Malheureusement, la regrettable vidange du site de Saint-Samson empêche toute implantation de nicheur.

C11 canard siffleur

Hivernant parfois noté au cours des années 1970 et 1980 quand le marais était inondé (ainsi, fin décembre 1981, 800 à Brucourt et 500 à Basseneville) ; la création de la réserve de Saint-Samson a permis à l'espèce de d'hiverner régulièrement en nombre croissant : l'effectif maximal noté est de 950 oiseaux le 23 janvier 1995, ce qui représente environ 4% de l'effectif national français.

C12 canard pilet

Avant la mise en réserve chasse de Saint-Samson, quelques pilets étaient parfois présents en hiver à l'occasion de vagues de froid et de suspension temporaire de la chasse. Depuis, les effectifs sont encore réduits mais en croissance.

Il n'est pas sûr que la majorité de ces individus présents en décembre soient d'ailleurs de vrais hivernants étant donné leur arrivée tardive, il s'agit plus probablement de migrateurs pré-nuptiaux hâtifs. Ce passage pré-nuptial s'amplifie dès la seconde quinzaine de janvier à Saint-Samson, les effectifs passant, par exemple, de 18 à 20 fin décembre 1993 - début janvier 1994 à 30 fin janvier et 35 puis 50 début février (pics de quelques centaines exceptionnellement notés).

Par contre, dans l'ensemble des marais, c'est seulement après la fin de la saison de chasse au gibier d'eau que des groupes de plusieurs dizaines d'individus (parfois plus de cent) s'arrêtent sur les plus grandes mares de gabion.

C13 sarcelle d'été

Migrateur qui stationne régulièrement en migration pré-nuptiale après la fermeture de la saison de chasse, l'effectif maximal noté est de 20 le 16 mars 1992. Rarement, certains individus encore présents fin avril pouvant laisser penser à des essais de nidification mais rien, jusqu'à présent, ne permet de le confirmer, surtout tant que Saint-Samson sera asséché au printemps.

C14 canard souchet

Hivernant en nombre demeurant réduit (de cinq à vingt) à la réserve de Saint-Samson. Auparavant, certains hivers ont vu des souchets hiverner en d'autres sites : ainsi, fin décembre 1981, 40 sont présents à Basseneville.

Le passage pré-nuptial est noté dès la fin-janvier à Saint-Samson, les effectifs y augmentent alors régulièrement pour atteindre un pic mi-mars : environ 150 oiseaux. Sur les autres sites, il faut attendre la fin de la saison de chasse au gibier d'eau pour observer, parfois, des groupes de plusieurs dizaines d'individus qui s'arrêtent sur les plus grandes mares de gabion.

Exceptionnellement, certains individus encore présents début mai peuvent laisser penser à des essais de nidification mais rien, jusqu'à présent, ne permet de le confirmer.

D02 fuligule milouin

Observé à Saint-Samson et Biéville-Quetiéville, plus rarement ailleurs : Basseneville, par exemple. Le nombre d'individus est toujours réduit et l'espèce n'est surtout présente qu'au passage pré-nuptial sauf à Biéville-Quetiéville où elle hiverne, les maxima hivernaux variant selon les années de 80 à 360 individus.

D04 fuligule morillon

Observé à Saint-Samson. Comme l'espèce précédente, le fuligule morillon est présent en effectifs toujours réduits et l'espèce n'est pratiquement présente qu'au passage prénuptial, sauf peut-être à Biéville-Quetiéville où quelques individus (généralement moins de dix, exceptionnellement jusqu'à 27) hivernent.

E07 buse variable

Nicheuse et hivernante commune : comme pour les autres rapaces arboricoles diurnes, la chouette chevêche et les pies-grièches, l'espèce exploite intensivement les marais ; elle niche dans les peupleraies âgées mais évidemment surtout sur la bordure bocagère.

Cette bordure bocagère présente, sur tout son linéaire, une extrême importance et la gestion du patrimoine naturel des marais de la Dives doit intégrer cette donnée primordiale pour le fonctionnement de l'écosystème.

E08 épervier d'Europe

Nicheur et hivernant commun : comme pour l'espèce précédente, l'épervier exploite les marais mais se reproduit surtout en lisière.

E10 milan noir

Migrateur rare mais régulier au printemps, nicheur en 1995 à proximité des marais, à côté d' Argences, premier et seul cas de nidification certaine en Normandie.

E13 bondrée apivore

Nicheuse certaine en dehors du marais, la bondrée est nicheuse probable à Vimont, possible en divers autres sites du marais : elle exploite les peupleraies où elle est souvent observée.

E14 busard des roseaux

Noté seulement aux passages pré- et postnuptiaux. Nicheur probable au marais de Vimont, au moins certaines années.

E15 busard Saint-Martin

Observé tout au long du cycle annuel, surtout en hiver. Il n'existe pas, à ce jour, de cas de nidification même probable. Elle est possible au marais de Vimont.

E18 balbuzard pêcheur

Présent en escale migratoire de plus en plus fréquemment ; des données assez tardives de juin ont été plusieurs fois recueillies.

E20 faucon hobereau

Espèce régulière dont la nidification est très vraisemblablement régulière mais, comme toujours, difficile à prouver (cela l'a été en 1983). Il est vraisemblable que l'ensemble des marais compte entre cinq et dix couples nicheurs de faucon hobereau.

E24 faucon crécerelle

Nicheur et hivernant très commun : comme pour les autres rapaces arboricoles diurnes, la chouette chevêche et les pies-grièches, l'espèce exploite intensivement les marais mais évidemment niche surtout en lisière du marais, sur la bordure bocagère qui présente, sur tout son linéaire une particulière importance. Elle niche aussi sur les arbres isolés du marais.

F07 perdrix grise

Nicheur rare.

F08 caille des blés

Espèce probablement régulière au printemps et en été dans les prairies.

F09 faisan de chasse

Curieusement assez mal représenté, malgré les lâchers.

F11 râle d'eau

Observé parfois, plus fréquemment entendu en hivernage en divers points des marais.

F15 râle des genêts

Nicheur probablement régulier jusqu'au début des années 1980, le râle a ensuite disparu des marais de la Dives en raison du boisement des prairies de fauche transformées sur de grandes surfaces en peupleraies. Malgré des recherches avec la technique de la repasse au magnétophone, il n'a été contacté depuis qu'en 1990 et en juin 1993 à Bures-sur-Dives. Une recherche particulière de cette espèce serait nécessaire pour en préciser le statut.

Outre Bures-sur-Dives, les sites connus étaient⁴ : Janville (1973), Périers-en-Auge, Cricqueville-en-Auge (1977), Brocottes, commune d'Hotot-en-Auge (1978), Saint-Samson (1979), Basseneville (1980), Bavent (1981).

F16 poule d'eau

Espèce extraordinairement commune tout au long du cycle annuel. Hivernante et nicheuse très commune.

F17 foulque macroule

Avant la création de la réserve de Saint-Samson, l'hivernage était surtout noté à Biéville-Quetiéville, sur la Dives, les grands canaux et "plus ou moins" partout quand la submersion est importante (par exemple, 600 à Basseneville et 600 autres à Troarn en janvier 1982). C'est désormais un hivernant régulier à Saint-Samson ; il l'est toujours à Biéville-Quetiéville où sont présents en décembre de 150 à 300 individus, selon les hivers.

G02 vanneau huppé

En hivernage, plusieurs milliers surtout en cas de vague de froid sur l'Europe du Nord.

Nicheur peu commun, parfois en cultures où les échecs sont fréquents. Les premiers couples ont été découverts en 1978. En 1980, une vingtaine de couples sont dénombrés sur Hotot-en-Auge, Goustranville, Varaville et Brucourt. Par la suite, le nombre de communes occupées s'est légèrement accru : six en 1982 (les mêmes plus Vimont et Basseneville) puis semble s'être stabilisé (il s'y ajoute désormais au moins Saint-Samson).

Les effectifs nicheurs actuels doivent être d'environ 25 à 30 couples.

G03 pluvier doré

Hivernant en nombre réduit. Il faut par contre noter un gros passage fin février, début mars, qui concerne plusieurs centaines d'oiseaux au moins.

G05 grand gravelot

Quelques observations d'individus en stationnement migratoire au printemps, sur les mares de gabion : jusqu'à 70 en mars 1987 à Goustranville.

G06 petit gravelot

Nicheur localisé à la ballastière de Biéville-Quetiéville et sur des mares de gabion à Bures-sur-Dives.

À Biéville-Quetiéville, le petit gravelot a niché jusqu'en 1988, l'espèce a depuis déserté le site en raison de son utilisation comme parking.

⁴ les dates données entre parenthèses sont celles de la dernière année connue de présence

À Bures, la nidification certaine de 1994 a échoué du fait de la date précoce de l'ouverture de la chasse qui met en péril les nids contenant des œufs ou des jeunes non volants, en raison de la remise en eau ce qui provoque des noyades ; à l'inverse, la mise à sec printanière des mares ne permet pas le maintien des couples (constaté en 1995).

G10 bécassine des marais

Hivernante commune mais très chassée, des bandes de quelques centaines (peut-être des milliers à la réserve de Saint-Samson ?) peuvent être notées ; on peut estimer que plus de 5 000 sont tuées chaque saison de chasse dans les marais de la Dives.

Aucun indice de nidification, ce qui n'est pas surprenant étant donné le caractère assez peu humide des marais au printemps.

G14 courlis cendré

En hivernage, le courlis cendré se rencontre irrégulièrement sauf quand on s'approche du littoral où les courlis de la baie d'Orne viennent se nourrir sur les prairies de Varaville.

En cas de vague de froid conduisant à une diminution ou à un arrêt de la chasse, des effectifs très importants peuvent alors hiverner en divers sites des marais :

- 1500 à 2000 en janvier et février 1982, dans le secteur de Goustranville, Varaville et Brucourt.

- 700 dans le même secteur en janvier 1985 (le 22), effectif chutant à 262, deux jours plus tard (le 24) avec la réouverture de la chasse.

En migration pré-nuptiale, des groupes de quelques dizaines d'individus, parfois même plus de cent, peuvent stationner quelque temps.

Deux couples ont niché de 1975 à 1980 à Basseneville ; en 1981, un couple était peut-être encore présent. Il a disparu ensuite : cette petite population était la seule du Calvados.

G16 barge à queue noire

Présence probablement assez régulière au passage pré-nuptial, en février mais surtout en mars, après la fermeture de la chasse.

H02 chevalier gambette

L'hivernage n'a lieu qu'à l'occasion de vagues de froid : 20 à Basseneville fin décembre 1981.

Au passage pré-nuptial, le chevalier gambette est noté sur les mares de gabion ; des groupes assez importants (quelques dizaines d'individus) sont alors parfois notés.

H04 chevalier aboyeur

Migrateur pré-nuptial peu fréquent.

H05 chevalier culblanc

En migration, en particulier sur les mares de gabion, avant la réouverture de la chasse.

H07 chevalier guignette

Migrateur régulier.

H15 chevalier combattant

L'hivernage n'a lieu qu'à l'occasion de vagues de froid : 150 à Basseneville fin décembre 1981. Il faut cependant noter l'hivernage de un à deux individus en 1994 - 1995 à Biéville-Quetiéville.

Au passage pré-nuptial, le chevalier combattant est noté dès février sur diverses mares de gabion et, depuis sa création, sur la réserve de Saint-Samson. Les effectifs peuvent concerner plusieurs dizaines d'individus. Des observations de parades ont été notées.

J07 goéland argenté

Présent presque toute l'année

J08 goéland cendré

Présent presque toute l'année

J11 mouette rieuse

Présente presque toute l'année ; les effectifs hivernants doivent être très importants et compter plusieurs milliers d'oiseaux, si ce n'est plus.

L03 pigeon colombin

Hivernant assez rare.

L04 pigeon ramier

Nicheur certain.

L05 tourterelle des bois

Estivant nicheur, effectifs importants au moins localement, comme à

Vimond L07 coucou gris

Nicheur certain, très commun dans les peupleraies.

L10 hibou moyen-duc

Nicheur probable au moins en un site. Il existe un petit dortoir hivernal à Hotot-en-Auge (d'au moins cinq individus en 1995) mais d'autres observations assez éloignées de ce site laissent à penser qu'il en existe d'autres.

L11 hibou des marais

Hivernant régulier parfois assez commun : jusqu'à 35 et plus par exemple à Cabourg en 1984 au dortoir.

Estivant exceptionnel, des parades ont été observées au moins à une occasion en mars 1977 à Petiville, sans suite. L'espèce ne semble donc pas, pour le moment, nicher dans les marais.

L14 chouette chevêche

Nicheuse en lisière du marais, sur la bordure bocagère comme pour les rapaces arboricoles diurnes et les pies-grièches ; cette population est en déclin en raison de la disparition de certains sites de nidification ; elle est, cependant, encore forte de plusieurs dizaines de couples.

L16 chouette hulotte

Nicheuse en lisière du marais, sur la bordure bocagère.

L17 chouette effraie

Nicheuse en lisière du marais, sur la bordure bocagère mais aussi au cœur des marais, à la faveur de bâtiments agricoles. L'enquête effraie/GONm (non publiée) a d'ailleurs montré que la densité des sites occupés par l'effraie dans les marais ou sur leurs bordures était tout à fait exceptionnelle. Ceci est corroboré par le grand nombre d'effraies trouvées tuées sur la RN13 à la traversée des marais de la Dives.

M02 martinet noir

Se nourrit activement sur le marais.

M05 martin-pêcheur

Migrateur et hivernant régulier. Nicheur mal connu quant à ses effectifs, globalement rare mais localement plus abondant : deux à trois couples nichent sur l'ensemble des ballastières de Biéville-Quetiéville.

M09 pic vert

Nicheur assez commun en lisière du marais, dans le bocage, mais aussi parfois dans les secteurs boisés les plus anciens.

M12 pic épeiche

Quelques couples dans les vieilles peupleraies.

M15 pic épeichette

Quelques couples dans les vieilles peupleraies.

N06 alouette des champs

Nicheuse commune

N08 hirondelle de rivage

Se nourrit sur le marais. Niche peut-être dans les berges de la Dives ; a niché en 1985 et 1986 à Biéville-Quetiéville, mais depuis les berges favorables à l'espèce ont disparu.

N10 hirondelle de cheminée

Nicheuse dans les bâtiments agricoles en lisière du marais, sur la bordure bocagère mais aussi au cœur des marais. Chasse activement sur le marais.

N12 hirondelle de fenêtre

Se nourrit sur le marais. Niche sur certains bâtiments et même parfois à l'intérieur.

P02 pipit des arbres

Nicheur assez commun en lisière des secteurs boisés, peupleraies le plus souvent.

P03 pipit farlouse

Hivernant assez commun.

Nicheur assez commun dans les prairies de fauche

P05 bergeronnette flavéole

Nicheuse assez commune, il s'agit là d'une des principales populations normandes (et donc françaises).

P05a bergeronnette printanière

Nicheuse rare.

P07 bergeronnette grise

Nicheuse assez peu commune

P08 pie-grièche écorcheur

Environ 75 à presque 100 couples, soit 95 % de la population totale normande. C'est l'une des espèces pour lesquelles les marais de la Dives jouent un rôle particulièrement important. Cette espèce est tributaire des haies basses (avec aubépines en particulier) qui bordent certains canaux ou qui sont en limite du marais.

P11 pie-grièche grise

L'hivernage existe mais il n'est pas possible d'évaluer les effectifs forcément réduits. Un couple nicheur, (peut être) régulièrement, mais pas toujours dans le même site.

P13 troglodyte mignon

Nicheur commun.

P15 accenteur mouchet

Nicheur commun.

Q01 traquet tarier

Nicheur des prairies de fauche : la population des marais de la Dives, non estimée, semble toutefois assez importante et probablement forte de plusieurs centaines de couples, ce qui est important à l'échelle de la France.

Q02 traquet pâtre

Nicheur en progression, sur les chemins d'accès au marais. Quelques hivernants aussi, en particulier à Vimont.

Q03 traquet motteux

Migrateur commun au passage pré-nuptial.

Q09 rougequeue à front blanc

Nicheur en lisière du marais, dans le bocage mais aussi (au moins exceptionnellement), dans les secteurs de vergers rencontrés au cœur même du marais (Robehomme en 1987, par exemple).

Q10 rouge-gorge

Nicheur commun.

Q11 rossignol

Répartition très hétérogène : bien représenté sur quelques sites (Vimont, en particulier), il est exceptionnel sur beaucoup d'autres, voire même absent.

Q13 grive litorne

Hivernant très commun, le stationnement tardif d'oiseaux au printemps permettra peut-être un jour à cette espèce en expansion de se reproduire.

Q15 merle noir

Nicheur commun.

Q16 grive mauvis

Hivernante assez commune.

Q17 grive musicienne

Nicheur sédentaire commun.

Q18 grive draine

Nicheuse sédentaire.

R01 bouscarle de Cetti

Présente en certains sites à végétation dense, notamment les peupleraies.

R02 locustelle luscinoïde

A niché au moins jusqu'en 1982 au marais de Vimont. Nicheuse probable à Chicheboville encore en 1986. Depuis, plus de données mais une prospection intensive des marais de Vimont - Chicheboville permettrait de recontacter l'espèce.

R03 locustelle tachetée

Nicheuse surtout sous les peupleraies à végétation dense, également les jeunes plantations..

R05 phragmite des joncs

Espèce très abondante le long des canaux, assez souvent en lisière de peupleraies ; la population nicheuse doit compter quelques centaines de couples.

R07 rousserolle verderolle

Nicheuse assez bien représentée dans la végétation riveraine dense le long des canaux.

R08 rousserolle effarvate

Nicheuse assez localisée aux phragmitaies typiques.

R11 hypolaïs polyglotte

Nicheur certain dans certaines haies bien fournies.

S02 fauvette des jardins

Nicheuse.

S03 fauvette à tête noire

Nicheuse dans les secteurs boisés.

S04 fauvette babillarde

Nicheuse mais l'occupation des sites est irrégulière ; elle est particulièrement inféodée aux haies d'aubépine.

S05 fauvette grisette

Nicheuse commune.

S11 cisticole des joncs

A niché dans les marais ; ainsi, à Petiville, quatre à cinq chanteurs étaient présents fin août 1984 et une nidification certaine était observée. Elle en a disparu depuis la vague de froid de janvier 1985.

S12 pouillot fitis

Nicheur assez commun dans les secteurs boisés aquatiques.

S13 pouillot véloce

Nicheur commun.

S16 roitelet huppé

Nicheur dans les quelques secteurs où se trouvent des conifères.

S17 roitelet triple-bandeau

Hivernant parfois.

T03 gobemouche gris

Nicheur en lisière du marais, dans le bocage mais aussi (au moins exceptionnellement), dans les secteurs de vergers rencontrés au cœur même du marais (Goustranville en 1987, par exemple).

T05 mésange à longue queue

Présente en hivernage, nicheuse dans les bois denses.

T07 mésange nonnette

Présente.

T11 mésange bleue

Nicheuse sédentaire.

T12 mésange charbonnière

Nicheuse sédentaire.

T17 grimpeur des jardins

Nicheur localisé dans les peupleraies les plus âgées.

U01 bruant proyer

Nicheur probable mais localisé. Bien que les données soient insuffisantes pour l'affirmer, cette espèce semble paradoxalement en déclin alors que les mises en culture de prairies sont désormais plus nombreuses.

U02 bruant jaune

Nicheur commun.

U03 bruant zizi

Nicheur en lisière, à la limite du marais et du bocage

U06 bruant des roseaux

Nicheur bien représenté, en fait partout où la végétation lui convient (certains stades de la peupleraie, berges, ...).

U08 pinson des arbres

Nicheur et hivernant bien représenté.

U10 verdier d'Europe

Présent aux abords des habitations.

U11 chardonneret

Surtout présent aux abords des habitations ; à l'occasion, observé dans les prairies

U12 parrot des aulnes

Hivernant commun dans les bois et les rives bordées d'aulnes

U14 linotte mélodieuse

Nicheur très commun.

U17 serin cini

Présent aux abords des habitations.

U19 bouvreuil

Nicheur discret, semble rare et localisé aux peupleraies présentant une strate arbustive dense et au bocage riverain.

V01 moineau domestique

Nicheur dans les villages et les fermes, les bâtiments isolés aussi.

V02 moineau friquet

Présent parfois en hiver : des données à Hotot-en-Auge, Vimont et Biéville-Quetiéville pour les hivers de la fin des années 1970, début des années 1980, la dernière observation de cette "série" remonte à décembre 1985. La nidification a été suspectée mais non confirmée en 1979 ; il faut noter enfin une observation de six individus le 13 mai 1994 à Hotot-en-Auge.

V05 étourneau sansonnet

Hivernant commun.

Nicheur dans les villages, les fermes, les bâtiments isolés mais aussi les arbres des vieilles peupleraies.

V07 loriot d'Europe

Nicheur dans les peupleraies : la population de l'ensemble des marais doit être forte de quelques dizaines de couples ; elle est particulièrement importante à Vimont et Petiville.

V08 geai des chênes

Espèce du bocage faisant des incursions parfois dans les bois au cœur même du marais.

V09 pie bavarde

Nicheuse commune.

V13 choucas des tours

Hivernant assez commun en dortoir avec les freux.
Niche aussi au sein des colonies de corbeau freux.

V14 corbeau freux

Plusieurs colonies : nicheur très commun surtout dans les peupleraies.

V15 corneille noire

Nicheur très commun.

Espèces exceptionnelles ou rares**D01 nette rousse**

Observée à Biéville-Quetiéville.

B10 butor étoilé

Observé lors de certaines vagues de froid.

C02a cygne de Bewick

Observé, en hiver, lors de certaines vagues de froid.

B05 héron pourpré

Présence exceptionnelle.

E16 busard cendré

Présence exceptionnelle.

E19 faucon pèlerin

Présence irrégulière en hiver et en migration.

E21 faucon émerillon

Présence exceptionnelle en hiver et en migration.

F10 grue cendrée

Escale migratoire irrégulière, particulièrement spectaculaire à l'automne 1982 : jusqu'à 150 aux îlets de Brocottes.

G01 guifette noire

Observée à Biéville-Quetiéville.

G11 bécassine double

Espèce rare en France au passage ; si on en croit certains témoignages cynégétiques, il semblerait que les marais de la Dives aient été (sont peut-être encore ?) un site de passage postnuptial, en été.

H12 bécasseau variable

Quelques données en hiver lors des vagues de froid. Semble désormais régulier à Saint-Samson.

J10 mouette mélanocéphale

Une seule donnée à Hotot-en-Auge en 1983.

M17 torcol fourmilier

Migrateur devenu très rare en Normandie, exceptionnel dans les marais.

N05 alouette lulu

Quelques hivernants ont été observés en 1995.

Q14 merle à plastron

Migrateur rare en escale

T08 mésange boréale

Présence à Petiville au cours de l'hiver et au début du printemps 1995.

Bilan

Hivernage

En hiver, les stationnements d'anatidés et, dans une moindre mesure de limicoles, sont limités par la chasse au gibier d'eau et la faible ampleur de la submersion.

Seule, la réserve de Saint-Samson, où ces deux facteurs limitants n'opèrent plus, est un vrai site d'hivernage (le premier du département du Calvados) pour les canards de surface : cela démontre les potentialités des marais de la Dives.

Malgré tout, les marais de la Dives présentent un intérêt national quantifié pour la sarcelle d'hiver, le canard siffleur et le grand cormoran.

Pour les autres espèces, la rareté et l'impossibilité des comptages, tant localement que nationalement, rendent difficile une évaluation précise de l'importance relative des marais de la Dives : il semble que les effectifs de rapaces diurnes (buse variable, faucon crécerelle), de poule d'eau, de mouette rieuse, de hibou des marais, ... aient une importance assurément régionale et très vraisemblablement nationale.

Nidification

Les marais demeurent, pour la nidification, un site de très grande importance. Leur intérêt est certainement ou probablement de niveau **régional** :

- le faucon crécerelle,
- le râle des genêts, s'il est encore présent,
- le vanneau huppé,
- la chouette chevêche,
- la pie-grièche écorcheur,
- la pie-grièche grise,
- la bouscarle de Cetti,
- la rousserolle verderolle,
- la fauvette grisette,
- le bruant des roseaux,
- le corbeau freux.

Leur intérêt est certainement ou probablement de niveau **national** pour :

- la cigogne blanche,
- la bergeronnette flavéole,
- le phragmite des joncs.

Pour des raisons biogéographiques, les marais de la Dives ont en outre un grand intérêt à l'échelon **national** pour :

- le milan noir, si l'implantation est durable,
- la pie-grièche écorcheur,
- la pie-grièche grise,
- le traquet tarier,
- le rossignol philomèle,
- la locustelle luscinioidé, si elle est encore présente,
- la rousserolle verderolle,
- le loriot d'Europe.

Nous noterons que l'ampleur de la durée de la saison de chasse au gibier d'eau, la très grande fréquentation des gabions toute l'année, y compris de mars à juillet pour réparation et entretien (néfaste à la végétation donc à l'avifaune), empêche de nombreux oiseaux paludicoles (anatidés, limicoles et autres) de se reproduire.

Nous remarquerons enfin que la communauté des passereaux nicheurs paludicoles est exceptionnellement riche : les espèces les plus abondantes sont le phragmite des joncs, le bruant des roseaux et, plus localement, la rousserolle verderolle. Dans les prairies, traquet tarier et bergeronnette flavéole sont bien représentés.

Essai de hiérarchisation des sites

La carte ci-après présente trois niveaux d'intérêt tel qu'il peut être actuellement constaté.

Rappelons que tel secteur actuellement moins intéressant pourrait le devenir en changeant les pratiques agricoles et cynégétiques.

Les niveaux d'intérêt peuvent être reconnus ainsi :

- en blanc, zones de faible intérêt : présence de passereaux paludicoles, les autres espèces ne stationnent que peu,
- en hachures, zones d'intérêt local à départemental : nidification du vanneau huppé, de la pie-grièche écorcheur, bonne richesse en passereaux paludicoles, rossignol, loriot ; hivernage notable d'anatidés, ardéidés, laridés et limicoles
- en rose, zones d'intérêt régional et/ou national : nidification de la cigogne blanche, du râle des genêts, du vanneau huppé, de la pie-grièche écorcheur, grande richesse en passereaux paludicoles, rossignol, loriot ; hivernage important d'anatidés, ardéidés, laridés et limicoles

Conclusion

Les marais de la Dives présentent un intérêt objectif bien en deçà de l'intérêt qu'ils devraient présenter si la pression de chasse y était plus raisonnable. Le site souffre aussi de l'urbanisation, de l'assèchement et de pratiques agricoles inadaptées.

Les marais de la Dives ont un intérêt régional qui pourrait être accru si le niveau d'eau était maintenu haut au printemps et si la chasse baissait d'intensité.

Les potentialités du site ont été démontrées par Le Dart (1933) : en 1931, à la suite d'une rupture du canal de Saint-Samson, plus de 1 000 ha des marais de Troarn ont été submergés quatre années consécutives. Une présence extraordinaire d'oiseaux d'eau (canards mais aussi blongios nain, rousserolle turdoïde,) est alors constatée. Mais déjà, une chasse sans retenue s'exerce à tel point que le matin de l'ouverture "six chasseurs ... tirèrent 500 coups de fusil, ramenèrent 30 pièces et en laissèrent 150 aux loutres, visons, rats et busards ! Je ne puis parler que d'un groupe ! et il y avait cent chasseurs ce jour-là".

Les facteurs humains

Les facteurs humains les plus importants sont l'agriculture et la chasse.

a - L'agriculture

Le double mouvement des pratiques agricoles qui conduit à la fois, localement à la déprise et plus généralement à l'intensification entraîne une parcellisation du marais, l'accroissement de l'effet de mosaïque qui, peu à peu, exclut les espèces des espaces découverts, favorise au contraire des espèces comme le corbeau freux, le bruant proyer ou les rapaces prédateurs de micro mammifères comme la buse variable, le faucon crécerelle ou le hibou des marais (Debout 1987). À l'inverse, la forte densité de fossés et chenaux, riches d'une végétation bordière dense, explique la forte densité de passereaux typiquement paludicoles (phragmite des joncs, traquet tarier, ...) ou associés au marais (pie-grièche écorcheur).

En 1984, la DDA recensait 26 parcelles mises en culture de céréales ou de maïs pour l'ensemble des marais. Il y en a désormais bien plus.

La lisière du marais sur la bordure bocagère qui présente, sur tout son linéaire, une particulière importance doit être impérativement protégée : des mesures d'encouragement pour son entretien, sa restauration éventuellement, le maintien et le développement des arbres têtards seraient souhaitables.

Enfin, soulignons l'intérêt des secteurs boisés ou arbustifs denses qui sont parmi les sites où la diversité spécifique en passereaux est la plus élevée de Normandie (résultats enquête habitat/GONm, non encore publiés).

b - La chasse

La chasse au gibier d'eau est, elle aussi, un facteur limitant essentiel, particulièrement la chasse de nuit au gabion, chasse illégale, rappelons-le. Elle stérilise une majeure partie de l'espace de mi-juillet à fin février, sauf en un site soustrait à la pression de chasse (la réserve de Saint-Samson) ou en cas de forte vague de froid, ce qui conduit parfois à l'arrêt temporaire de la chasse. En 1984, la DDA indiquait déjà dans un document : "la prolifération des gabions apparaît clairement : nous en comptons 136 pour l'ensemble des marais". Actuellement, l'étude des clichés IGN montre qu'il y a désormais

Les données fournies par Lang pour les marais de la Dives (op. cit.) et Le Ricque (1985) montrent que le nombre de pièces abattues est de 177 pour 144 nuits passées sur un gabion entre le 16 juillet 1979 et le 24 février 1980. Les espèces les plus tuées sont la sarcelle d'hiver (48), la bécassine des marais (40) et le colvert (18).

Des données obtenues par Desvaux (comm. pers.) pour un gabion de Biéville-Quetiéville vont dans le même sens : en cinq saisons de chasse (de 1985 -1986 à 1989 - 1990), 1104 oiseaux ont été tués⁵, soit 220,8 par saison. Les espèces les plus tuées sur ce gabion sont légèrement différentes du gabion précédent ; ce sont le colvert (337, soit 30,5%), le fuligule milouin (212, soit 19,2 %), le siffleur (181, soit 16,4 %) et la sarcelle d'hiver (160, soit 14,5 %). La différence entre les proportions des espèces tuées est certainement due à la proximité de plans d'eau libre pour ce second gabion.

On peut donc admettre qu'un gabion des marais de la Dives tue environ 200 oiseaux par an : cela permet d'estimer que nettement plus de 20 000 oiseaux sont tués chaque année sur les gabions des marais de la Dives⁶

La pression de chasse nocturne est donc énorme ; il faut constater avec inquiétude une pression croissante de la chasse diurne, sur ou aux alentours des gabions dont une bonne partie est utilisée sans discontinuer de mi-juillet à fin février, tous les jours, et presque 24 heures sur 24.

L'effet limitant de la chasse au gibier d'eau, au niveau où elle est pratiquée dans les marais de la Dives, est prouvé par les stationnements observés à Saint-Samson depuis la mise en réserve de chasse ou par l'arrêt de la chasse en cas de vague de froid, ou encore par l'augmentation brutale de l'importance des stationnements à partir de début mars juste après la fermeture de la saison de chasse au gibier d'eau.

Niveau d'intérêt : milieux à préserver

Malgré tout, les marais de la Dives présentent un intérêt régional et même national non seulement quantitatif (en fonction du seuil de 1% désormais largement utilisé) mais aussi qualitatif, sur le plan biogéographique.

La prise en compte de cet intérêt est urgente et il ne faudrait plus laisser évoluer ces marais sans que les facteurs biologiques soient réellement pris en compte.

Les milieux à préserver en priorité sont les prairies de fauche, les prairies pâturées extensivement et le réseau de fossés⁷.

⁵ (maximum : 269, la première saison, minimum : 152 la dernière)

⁶ Ceci ne prend pas en compte les autres modes de chasse.

⁷ curage à éviter au printemps, en particulier

Références

- Fichier du GONm
GONm 1985 - Les marais de la Dives. Étude réalisée par le GONm sous la coordination de B. Lang pour la DDA du Calvados.
GONm 1989 - Atlas des oiseaux nicheurs de Normandie et des îles anglo-normandes. Le Cormoran, 7 : 240 pages.
Debout, G. 1994 - Intérêt ornithologique de quelques sites littoraux du Calvados. Rappels ou actualisation 1994. Étude réalisée par le GONm pour la DDE du Calvados.
Le Dart, 1933 - Une "ouverture" intéressante. Alauda, 5(3), 402-405.
Le Ricque, B. 1985 - Données obtenues à la chasse au gibier d'eau. Le Cormoran, 5(3)27, 264-268.

Annexe 1 : le bois de Bavent

Site privé, le bois de Bavent est en conséquence difficile à explorer systématiquement.

Les espèces notées sont les suivantes, les astérisques indiquent les espèces observées en lisière ou aux abords du bois.

héron cendré *	pouillot fitis
buse variable	pouillot véloce
épervier d'Europe	roitelet huppé
bondrée apivore	roitelet triple-bandeau
faucon hobereau	mésange à longue queue
faisan vénéré	mésange nonnette
bécasse des bois	mésange huppée
pigeon ramier	mésange noire
coucou gris	mésange bleue
pic vert	mésange charbonnière
pic épeiche	sittelle torchepot
pic mar	bruant zizi *
pipit des arbres *	tarin des aulnes
bergeronnette grise *	pinson des arbres
troglodyte mignon	pinson du Nord
accenteur mouchet	bec-croisé des sapins
rougequeue à front blanc	bouvreuil
rouge-gorge	gros-bec
merle noir	loriot d'Europe
grive musicienne	pie bavarde
grive draine	choucas des tours
fauvette des jardins	corneille noire
fauvette à tête noire	

La présence du pic mar, du roitelet triple-bandeau, de la mésange noire, du bec-croisé des sapins, du gros-bec et du loriot d'Europe confèrent à ce bois un certain intérêt, difficile à quantifier plus précisément mais certainement d'intérêt départemental, peut-être même régional en raison de la présence du pic mar et du gros bec.

Annexe 2 : le bois du Val Richer

Le bois du Val Richer est un peu mieux connu que le précédent. Les espèces notées sont les suivantes les astérisques indiquent les espèces observées en lisière ou aux abords du bois.

grèbe castagneux *	grive draine
buse variable	hypolaïs polyglotte
épervier d'Europe	fauvette des jardins
bondrée apivore	fauvette à tête noire
faucon hobereau	fauvette grisette
faucon crécerelle	pouillot fitis
faisan vénéré	pouillot véloce
faisan de Colchide	pouillot siffleur
poule d'eau *	roitelet huppé
bécasse des bois	roitelet triple-bandeau
pigeon ramier	gobemouche gris
chouette chevêche *	mésange à longue queue
chouette hulotte	mésange nonnette
chouette effraie	mésange huppée
tourterelle des bois	mésange noire
tourterelle turque *	mésange bleue
coucou gris	mésange charbonnière
martinet noir *	sittelle torchepot
pic vert	grimpereau des jardins
pic noir	bruant jaune *
pic épeiche	bruant zizi *
pic mar	tarin des aulnes
pic épeichette	pinson des arbres
alouette des champs *	pinson du Nord
hirondelle de cheminée *	verrier d'Europe
hirondelle de fenêtre *	chardonneret élégant
pipit des arbres	linotte mélodieuse
bergeronnette grise *	serin cini *
bergeronnette des ruisseaux *	bec-croisé des sapins
troglodyte mignon	bouvreuil
accenteur mouchet	gros-bec
bergeronnette grise	moineau domestique *
rougequeue noir *	étourneau sansonnet
rougequeue à front blanc	geai des chênes
rouge-gorge	pie bavarde
merle noir	corneille noire
grive musicienne	

La présence de la chouette chevêche, des pics noir et mar, de la bécasse des bois, du pouillot siffleur, du roitelet triple-bandeau, de la mésange noire, du bec-croisé des sapins, du gros-bec et du loriot d'Europe confèrent à ce bois un certain intérêt, difficile à quantifier plus précisément mais certainement d'intérêt départemental, peut-être même régional en raison de la présence des pics noir et mar et du gros-bec.

MARAIS DE LA DIVES

Tableau récapitulatif des espèces observées, de leur statut sur les zones de fort intérêt

R : Reproduction prouvée (peut être notée la dernière année connue)

P : Passage, migration

H : Hivernage, et plus généralement séjour hors période de reproduction

O : Espèce occasionnelle

* : Statut impossible à préciser sur la zone

ESPECES	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Zone 5	Zone 6	Zone 7	Zone 8
Grèbe huppé	P	P	P	P	P	P	P	RH
Grèbe castagneux	P	HP	P	HP	HP	P	P	HP
Grand Cormoran	P	HP	P	HP	P	P	P	HP
Héron cendré	HP	HP	HP	HP	HP	HP	HP	HP
Cigogne blanche	P	P	P	PR	P	PR	PR	
Cygne tuberculé	P	P	P	P	P	P	P	P
Oie cendrée	P	P	P	HP	P	P	P	P
Tadorne de Belon	P	P	P	P		PO	PO	PO
Canard colvert	P	P	PR	HPR	P	P	P	HPR
Sarcelle d'hiver	P	P	P	HP	P	P	P	HP
Canard chipeau	P	P	P	HP	P	P	P	P
Canard siffleur	P	P	P	HP	P	P	P	P
Canard pilet	P	P	P	HP	P	P	P	P
Sarcelle d'été	P	P	P	P	P	P	P	P
Canard souchet	P	P	P	HP	P	P	P	P
Fuligule milouin	P	P	P	HP	P	P	P	HP
Fuligule morillon	P	P	P	HP	P	P	P	HP
Buse variable	HR	HR	HR	HR	HR	HR	HR	P
Epervier d'Europe	HR	HR	HR	HR	HR	HR	HR	P
Milan noir	PO	PO	PO	PO	P	PO	PO	PO
Bondrée apivore	P	P	P	P	PR	P	P	
Busard des roseaux	P	P	P	P	PR	P	P	PO
Busard Saint-Martin	H	H	H	H	H	H	H	
Balbusard pêcheur	P	P	P	P	PO	P	P	
Faucon hobereau	R	R	R	R	R	R	R	P
Faucon crécerelle	HR	HR	HR	HR	HR	HR	HR	HR
Perdrix grises	*	*	*	*	*	*	*	*
Caille des blés	P	P	P	P		P	P	
Faisan de chasse	*	*	*	*	*	*	*	*
Râle d'eau	H	H	H	H	H	H	H	H
Râle des genêts	R(77)	R(93)		R(80)				
Poule d'eau	RH	RH	RH	RH	RH	RH	RH	RH
Foulque macroule	P	PH	P	PH	P	P	P	PH
Vanneau huppé	HR	HR	HR	HR	HR	HR	HR	P
Pluvier doré	P	P	P	P	P	PH	PH	P
Grand Gravelot	P	P	P	P	P	P	P	P
Petit Gravelot	P	PR	P	P	P	P	P	PR
Bécassine des marais	HP	HP	HP	HP	HP	HP	HP	P
Courlis cendré	HP	HP	HP	HP	P	P	P	P
Barge à queue noire	P	P	P	P	P	P	P	P
Chevalier gambette	P	P	P	P	P	P	P	P
Chevalier aboyeur	P	P	P	P	P	P	P	P
Chevalier culblanc	P	P	P	P	P	P	P	P
Chevalier guignette	P	P	P	P	P	P	P	P
Chevalier combattant	P	P	P	PH	P	P	P	P

Goéland argenté	P	P	P	P	P	P	P	P
Goéland cendré	P	P	P	P	P	P	P	P
Mouette rieuse	P	P	P	P	P	P	P	P
Pigeon colombin	P	PR	P	PR	PR	P	PR	P
Pigeon ramier	P	PR	P	PR	PR	P	PR	P
Tourterelle des bois	P	PR	P	PR	PR	P	PR	P
Coucou gris	P	PR	P	PR	PR	P	PR	P
Hibou moyen-duc	P	P	P	P	P	P	H	P
Hibou des marais	PH	PH	PH	PH	PH	PH	PH	P
Chouette chevêche	P	P	P	P	P	P	P	P
Chouette hulotte	P	P	P	P	P	P	P	P
Chouette effraie	P	P	PR	PR	P	P	P	P
Martinet noir	P	P	P	P	P	P	P	P
Martin-pêcheur	PH	PH	PH	PH	PH	PH	PH	PHR
Pic vert		R			R			
Pic épeiche		R		R	R		R	
Pic épeichette		R		R	R		R	
Alouette des champs	HR	HR	HR	HR	HR	HR	HR	HR
Hirondelle de rivage	P	P	P	P	P	P	P	P
Hirondelle de cheminée	P	P	P	P	P	P	P	P
Hirondelle de fenêtre	P	P	P	P	P	P	P	P
Pipit des arbres	R	R	R	R	R	R	R	R
Pipit farlouse	HR	HR	HR	HR	HR	HR	HR	HR
Bergeronnette flavéole	R	R	R	R	R	R	R	P
Bergeronnette printanière	*	*	*	*	*	*	*	*
Bergeronnette grise	R	R	R	R	R	R	R	R
Pie-grièche écorcheur	R	R	R	R		R	R	
Pie-grièche grise		RH			H(84)	H	H	
Troglodyte mignon	HR	HR	HR	HR	HR	HR	HR	HR
Accenteur mouchet	HR	HR	HR	HR	HR	HR	HR	HR
Traquet tarier	R	R	R	R	R	R	R	P
Traquet pâtre	R	R	R	R	RH	R	R	P
Traquet motteux	P	P	P	P	P	P	P	P
Rougequeue à front blanc		R						
Rouge-gorge	HR	HR	HR	HR	HR	HR	HR	HR
Rosignol philomèle		R			R		R	
Grive litorne	H	H	H	H	H	H	H	H
Merte noir	HR	HR	HR	HR	HR	HR	HR	HR
Grive mauvis	HP	HP	HP	HP	HP	HP	HP	HP
Grive musicienne	HR	HR	HR	HR	HR	HR	HR	HR
Grive draine	P	P	P	P	P	P	P	P
Bouscarle de Cetti	HP	HPR	HP	HP	HP	HP	HP	HP
Locustelle luscinioloïde					R(82)			
Locustelle tachetée		R		R	R		R	
Phragmite des joncs	R	R	R	R	R	R	R	P
Rousserolle verderolle	R	R	R	R	R	R	R	P
Rousserolle effarvate	R	R	R	R	R	R	R	P
Hypolaïs polyglotte	R	R	R	R	R	R	R	P
Fauvette des jardins	R	R	R	R	R	R	R	R
Fauvette à tête noire	R	R	R	R	R	R	R	R
Fauvette babillarde	R	R	R	R	R	R	R	P
Fauvette grisette	R	R	R	R	R	R	R	P
Cisticole des joncs		R(1984)						
Pouillot fitis	R	R	R	R	R	R	R	R
Pouillot véloce	R	HR	R	R	R	R	R	R
Roitelet huppé		H						
Roitelet triple-bandeau		H						

Gobemouche gris	P	P	P	P	P	P	P	P
Mésange à longue queue	HP	HP	HP	HP	HP	HP	HP	HP
Mésange nonnette		R	R	R	R			
Mésange bleue	HR	HR	HR	HR	HR	HR	HR	HR
Mésange charbonnière	HR	HR	HR	HR	HR	HR	HR	HR
Grimpereau des jardins		HR		HR	HR		HR	
Bruant proyer	R							
Bruant jaune	R	R	R	R	R	R	R	R
Bruant zizi	R	R	R	R	R	R	R	R
Bruant des roseaux	HR	HR	R	R	HR	R	R	R
Pinson des arbres	HP	HP	HP	HP	HP	HP	HP	HP
Verdier d'Europe	HP	HP	HP	HP	HP	HP	HP	HP
Chardonneret	HP	HP	HP	HP	HP	HP	HP	HP
Tarin des aulnes	H	H	H	H	H	H	H	H
Linotte mélodieuse	R	R	R	R	R	R	R	R
Serin cini	P	P	P	P	P	P	P	P
Bouvreuil		HR		R	R		R	
Moineau domestique	PR	P	P	PR	P	P	P	P
Moineau friquet						H	H	
Étourneau sansonnet	HR	HR	HR	HR	HR	HR	HR	HR
Loriot d'Europe		R		R	R		R	
Geai des chênes	P	P	P	P	P	P	P	P
Pie bavarde	HR	HR	HR	HR	HR	HR	HR	HR
Choucas des tours	P	HR	HR	HR	HR	HR	HR	P
Corbeau freux	P	HR	HR	HR	HR	HR	HR	P
Corneille noire	HR	HR	HR	HR	HR	HR	HR	P
Nette rousse								PO
Butor étoilé			PO		PO			
Cygne de Bewick								PO
Héron pourpré		PO						
Busard cendré	PO					PO		
Faucon pèlerin	PO							
Faucon émerillon	PO							
Grue cendrée				PO				
Guifette noire								PO
Bécassine double		PO						
Bécasseau variable				H				
Mouette mélanocéphale							PO	
Torcol fourmilier			PO					
Alouette lulu							PO	
Merle à plastron	*	*	*	*	*	*	*	*
Mésange boréale		PO						

BOIS DE BAVENT

Tableau récapitulatif des espèces observées et de leur statut

R : Reproduction prouvée

P : Passage, migration

H : Hivernage, et plus généralement séjour hors période de reproduction

Héron cendré	H
Buse variable	HR
Epervier d'Europe	HR
Bondrée apivore	PR
Faucon hobereau	R
Faisan vénéré	R
Bécasse des bois	PH
Pigeon ramier	HPR
Coucou gris	PR
Pic vert	HR
Pic épeiche	HR
Pic mar	HR
Pipit des arbres	R
Bergeronnette grise	P
Troglodyte mignon	HR
Accenteur mouchet	HR
Rougequeue à front blanc	R
Rouge-gorge	HR
Merle noir	HR
Grive musicienne	HR
Grive draine	HR
Fauvette des jardins	R
Fauvette à tête noire	R
Pouillot fitis	R
Pouillot véloce	R
Roitelet huppé	HR
Roitelet triple-bandeau	H

Mésange à longue queue	HR
Mésange nonnette	HR
Mésange huppée	HR
Mésange noire	H
Mésange bleue	HR
Mésange charbonnière	HR
Sitelle torchepot	HR
Bruant zizi	HR
Tarin des aulnes	H
Pinson des arbres	HR
Pinson du Nord	HP
Bec-croisé des sapins	P
Bouvreuil	HR
Gros-bec	H
Loriot d'Europe	R
Pie bavarde	HR
Choucas des tours	HR
Corneille noire	HR

BOIS DU VAL RICHER

Tableau récapitulatif des espèces observées et de leur statut

R : Reproduction prouvée

P : Passage, migration

H : Hivernage, et plus généralement séjour hors période de reproduction

Grèbe castagneux	H
Buse variable	HR
Epervier d'Europe	HR
Bondrée apivore	PR
Faucon hobereau	R
Faucon crécerelle	HR
Faisan vénéré	HR
Faisan de Colchide	HR
Poule d'eau	HR
Bécasse des bois	PH
Pigeon ramier	HR
Chouette chevêche	HR
Chouette hulotte	HR
Chouette effraie	HR
Tourterelle des bois	PR
Tourterelle turque	P
Coucou gris	R
Martinet noir	P
Pic vert	HR
Pic noir	HR
Pic épeiche	HR
Pic mar	HR
Pic épeichette	HR
Alouette des champs	P
Hirondelle de cheminée	P
Hirondelle de fenêtre	P
Pipit des arbres	R
Bergeronnette grise	P
Bergeronnette des ruisseaux	P
Troglodyte mignon	HR
Accenteur mouchet	HR
Rougequeue noir	P
Rougequeue à front blanc	R
Rouge-gorge	HR
Merle noir	HR
Grive musicienne	HR
Grive draine	HR
Hypolaïs polyglotte	R
Fauvette des jardins	R
Fauvette à tête noire	R
Fauvette grisette	R
Pouillot fitis	R
Pouillot véloce	R
Pouillot siffleur	R
Roitelet huppé	HR
Roitelet triple-bandeau	H
Gobemouche gris	R

Mésange à longue queue	HR
Mésange nonnette	HR
Mésange huppée	HR
Mésange noire	HR
Mésange bleue	HR
Mésange charbonnière	HR
Sitelle torchepot	HR
Grimpereau des jardins	HR
Bruant jaune	HR
Bruant zizi	HR
Tarin des aulnes	H
Pinson des arbres	HR
Pinson du Nord	H
Verdier d'Europe	HR
Chardonneret	HR
Linotte mélodieuse	HR
Serin cini	P
Bec-croisé des sapins	P
Bouvreuil	HR
Gros-bec	HR
Etourneau sansonnet	HR
Loriot d'Europe	R
Geai des chênes	HR
Pie bavarde	HR
Corneille noire	HR